

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Laboratoire Départemental d'Analyses
19003

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

OBJET : Convention quadripartite pour exécution des missions déléguées relevant de la prophylaxie bovine pour les départements de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au laboratoire départemental d'analyses, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-Rhône (LDA13) réalise diverses analyses dans les secteurs de la biologie médicale, de la biologie vétérinaire, de l'hygiène Alimentaire, de l'hydrologie, de la phytopathologie. Il procède aussi à des prélèvements, des audits et des formations. Ces prestations sont effectuées pour différents clients : Etat, collectivités territoriales, sociétés, particuliers...

Concernant les prestations visées par ce rapport, il s'agira de prestations réalisées par le LDA13 dans le cadre des prophylaxies bovines des maladies déléguées et pour toutes les analyses correspondantes sur les bovins.

Le LDA13 intervient dans le cadre de ses missions de service public en santé animale dans le domaine sanitaire et plus particulièrement pour réaliser des prestations pour suivre le statut sanitaire des élevages bovins du département. A ce titre, et dans le cadre de sa relation client, il dispose d'un contrat avec la Direction Départementale de la Protection des Populations, et d'un contrat avec le Groupement de Défense Sanitaire des Bouches-du-Rhône.

Le présent rapport concerne la mise à jour de la convention quadripartite signée en 2016.

La convention, jointe en annexe, concerne les six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et définit plus précisément les modalités d'exécution des missions confiées.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

